

## Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)

Titre de la politique: <b>Politique sur l'équité et l'accessibilité envers les personnes handicapées</b>	No politique : <b>CRDSC-05</b>
Approuvée: <b>7 avril 2005 par le Conseil d'administration</b> Comité de coordination: <b>Comité exécutif</b>	

### **Politique du CRDSC sur l'équité et l'accessibilité envers les personnes handicapées**

#### **1. Objectif de la politique**

L'objectif de cette politique est de décrire comment le CRDSC promouvait et guide l'équité envers les personnes handicapées.

#### **2. Champ d'application**

Cette politique s'applique à tous les membres du conseil d'administration, aux employés(es) et aux arbitres et médiateurs du CRDSC.

#### **3. Provisions**

L'équité et l'égalité d'accès pour les Canadiens ayant un handicap a toujours fait partie des principes du CRDSC et occupent aujourd'hui une place encore plus importante dans notre organisation.

Le CRDSC s'est engagé à s'assurer que tous ses membres, physiquement aptes ou handicapés (sur le plan physique ou intellectuel), aient un accès égal à une gamme complète de possibilités dans tous les secteurs du CRDSC.

Le CRDSC encourage tous les membres à participer en tant qu'utilisateurs et leaders bénévoles, et veille à ce que tous les membres bénéficient d'avantages uniformes et égaux. Un processus d'intégration est en cours pour répondre aux besoins et aux programmes de tous les membres, qu'ils soient physiquement aptes ou handicapés.